

Vol a letalage aide svp

Par **Audrey.p**, le 17/04/2021 à 01:48

Bonjour,

Bonjour, je suis pleine de honte j'ai voler pour la première fois un crayon de 5 euros et en testant un fond de teint j'ai sali un bandeau, à la sortie le vigile m'a interpeler et m'a demandé de payer le bandeau sali et le crayon donc environ 10 euros. Ils m'ont pris ma pièce d'identité et m'ont dis qu'il vont porter plainte pour préjudice au magasin

Qu'est ce que je risque ? .. j'ai peur je ne dors plus je m'en veux je ne sais pas pourquoi j'ai fais ça pour 5e..

Merci d'avances de vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/04/2021 à 08:02

Bonjour

Si c'est votre première fois et vu le montant du préjudice, il est probable que vous vous en sortiez qu'avec un simple rappel à la loi.

Par **Audrey.p**, le 17/04/2021 à 11:01

Oui c'est la première fois et dernière !

Merci de votre réponse